

Cercle de la Voile de Paris  
1858



## AVIS DE COURSE

### TROPHÉE DE PARIS DES M7.50 ET QUILLARDS DE SPORT

**Grade :** *Epreuve Nationale - grade 5A*  
**Date :** *samedi 8 avril et dimanche 9 avril 2017*  
**Support/Classe** *M7.50 et Quillards Voile Légère*  
**Lieu :** La Seine – Bassin Olympique de MEULAN (Yvelines) – à 30 km de Paris  
**Autorité Organisatrice :** **CERCLE DE LA VOILE DE PARIS**  
Tél. : 01 34 74 04 80

#### 1. REGLES

- La régata sera régie par :
- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)*,
  - 1.2 les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
  - 1.3 les règlements fédéraux.
  - 1.4 En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

#### 2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la FFVoile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

#### 3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régata est ouverte à : tous les bateaux de la **Classe M7.50 et Quillards voile légère**.
- 3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :
  - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical ou accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an, ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs
  - si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
  - en cas de contrôle, le certificat de jauge ou le certificat de mesure du bateau.
- 3.3 **Pré-inscription obligatoire :** Les équipages s'inscrivent sur le formulaire d'inscription à la régata, ainsi qu'au dîner des équipages et à l'hébergement, directement par internet, en cliquant sur la formule [https://drive.google.com/open?id=1PPW4\\_vb\\_f2sE5xCHK3yaXxZ-iU30rso28swuE-02qlg](https://drive.google.com/open?id=1PPW4_vb_f2sE5xCHK3yaXxZ-iU30rso28swuE-02qlg) ou en adressant le formulaire papier ci-joint, à Marie, Thérèse Jourdas : [marie.jourdas@free.fr](mailto:marie.jourdas@free.fr), Tél 06 80 63 86 54, au plus tard le lundi 3 avril 2017.
- 3.4 Les coureurs qui souhaitent des informations complémentaires sont invités à contacter le Capitaine de flotte, Yves Davaine, [y.davaine@orange.fr](mailto:y.davaine@orange.fr), Tél : 06 72 86 06 45, ou le Coordinateur Olivier Guérin, [olivier.guerin92@gmail.com](mailto:olivier.guerin92@gmail.com) : 06 09 04 40 47

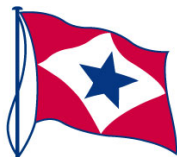
#### 4. DROITS d'INSCRIPTION - Les droits requis sont les suivants : 15 euros

#### 5. PROGRAMME

- 5.1 - **Confirmation d'inscription, actualisation d'équipiers :** Le vendredi 7 avril 2017 de 16H à 18H, le samedi 8 avril 2017 de 9H30 à 12H30 et jusqu'au dimanche 9 avril de 9H30 à 10H.
- 5.2 Jours de courses :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Briefing
8/04/2017	14 heures	13H15 mn
9/04/2016	10 heures 30 mn	

- 5.3 Remise des prix prévue le dimanche 9 avril à 15H30.



Cercle de la Voile de Paris  
1858



## 6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions le samedi 8 avril, et affichées selon la Prescription Fédérale.

7. **LES PARCOURS** - Les parcours seront de type : parcours construits.

8. **CLASSEMENT** : 2 courses devront être validées pour valider la compétition.

9. **COMMUNICATION RADIO** - Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. **DECISION DE COURIR** - La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité.

En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

## 11. ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'euros.

## 12. COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL :

Président du Comité de Course : *Véronique AULNETTE*

Président du Jury : *Patrick GONDOUIN*

## 13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : Veuillez contacter :

- Cercle de la voile de Paris à l'attention du Commandant Paul SIMON, 30 quai Albert Glandaz 78130 Les Mureaux

☎ : 01 34 74 04 80

📠 : 01 34 92 74 20

💻 : [contact.cvp@laposte.net](mailto:contact.cvp@laposte.net)

- Capitaine de flotte des M7.50, Yves Davaine, [y.davaine@orange.fr](mailto:y.davaine@orange.fr), Tél : 06 72 86 06 45

**Hébergement**, Olivier Guérin, [olivier.guerin92@gmail.com](mailto:olivier.guerin92@gmail.com) : 06 09 04 40 47

- **Restauration** :

Petit déjeuner au club house le matin avant 10 heures

Déjeuner au self-service du club house à partir de 12 h 30

Samedi soir : Pot des équipages à partir de 19h 00.

Dîner à 20h00, prix 25 euros par personne.

### Hébergement :

Le CVP dispose de cabines chauffées pour une ou plusieurs personnes (draps et couvertures sont fournis). S'il fait particulièrement froid, prévoir un duvet supplémentaire non fourni. Tarif pour une cabine 1 lit : 20 euros la nuit

Tarif pour une cabine 2 lits : 25 euros la nuit

### Réservation auprès du Commissaire Paul SIMON et Olivier GUERIN

**Hôtels** : Hôtel du FORT - 20, rue du Fort 78250 Meulan tel 33 (0)1 30 04 18 80

LA CHAUMIERE 1bis, rue des Pléiades 78130 Les Mureaux tel : 33(0)1 34 74 72 50

### ACCES :

Parking à bateau et lieu de rendez-vous : A 13 sortie 8 direction Les Mureaux puis route de Verneuil. Au premier feu, entrer à gauche au Cercle

